

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE BETHEMONT-LA-FORET

Département du Val d'Oise

Arrondissement de Pontoise

**PROCES VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Procès-Verbal n°: P.V. – 002-2014

Du : 10 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le dix avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Didier DAGONET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Madame Chantal Delamour, Messieurs Gérard Wagentrutz et Bertrand VERGNAUD, Adjoint au Maire

Mesdames Isabelle Oger, Malvina Boquet, Maria Marques Fernandes Conseillères Municipales ;

Messieurs Patrice Glandières, Régis Rousseau-Caffier, Stéphane Brunetti, Conseillers Municipaux

ETAIT ABSENT :

Monsieur Michel Monteiro, Conseiller Municipal,

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Madame Stéphanie GROCAUT Secrétaire de Mairie.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Gérard Wagentrutz, Adjoint au Maire

LA SEANCE EST OUVERTE A 20 HEURES 36

Avant de commencer la séance, Monsieur Le Maire demande l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour. La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts demande l'avis des communes Membres sur les dispositions du projet de Loi ALUR.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré **à l'unanimité,**

Approuve le l'inscription de ce point à l'ordre du jour.

A – Nomination du secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, Monsieur Gérard Wagentruz comme secrétaire de séance.

004 - 2014 – Approbation du Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 mars 2014 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du vendredi 28 mars 2014.

005 - 2014 – Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Béthemont-la-Forêt Chauvry (SIRES) :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination des délégués du Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Béthemont-la-Forêt Chauvry (SIRES), comme telle :

Délégués titulaires :	Monsieur Didier Dagonet Monsieur Gérard Wagentruz Madame Isabelle Oger Madame Malvina Boquet
Délégués suppléants :	Madame Maria Marques Fernandes Madame Chantal Delamour

006 - 2014 – Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Collectif de la Vallée de Chauvry (SIACVC) :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination des délégués du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Collectif de la Vallée de Chauvry (SIACVC), comme telle :

Délégués titulaires :	Monsieur Didier Dagonet Monsieur Gérard Wagentruz Monsieur Patrice Glandières
Délégués suppléants :	Monsieur Stéphane Brunetti Monsieur Régis Rousseau-Caffier

007 - 2014 – Désignation d'un représentant communal pour l'Etablissement Public Foncier du Val d'Oise (EPFVO) :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination de Monsieur Michel Monteiro en tant que représentant de l'Etablissement Public Foncier du Val d'Oise (EPFVO).

008 - 2014 – Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Tri Or :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination des délégués du Syndicat Tri Or, comme telle :

Délégués titulaires :	Monsieur Didier Dagonet Monsieur Bertrand Vergnaud
Délégués suppléants :	Monsieur Stéphane Brunetti Monsieur Michel Monteiro

009 - 2014 – Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise (SMGFAVO) :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination des délégués du Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise (SMGFAVO),, comme telle :

Délégué titulaire :	Monsieur Bertrand Vergnaud
Délégué suppléant :	Madame Chantal Delamour

010 - 2014 – Désignation d'un représentant communal pour les questions de défense :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination de Monsieur Gérard Wagentruz en tant que représentant du Conseil Municipal pour les questions liées à la Défense.

011 - 2014 – Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Ru de Montubois (SIVRM) :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination des délégués pour le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Ru de Montubois (SIVRM), comme telle :

Délégués titulaires :	Monsieur Bertrand Vergnaud Monsieur Régis Rousseau-Caffier
-----------------------	---

012 - 2014 – Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise (SMDEGTVO) :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination des délégués pour le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise (SMDEGTVO), comme telle :

Délégué titulaire : Monsieur Gérard Wagentruz
Délégué suppléant : Monsieur Michel Monteiro

013 - 2014 – Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF) :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination des délégués pour le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF), comme telle :

Délégué titulaire : Monsieur Gérard Wagentruz
Délégué suppléant : Monsieur Michel Monteiro

014 - 2014 – Désignation des représentants communaux pour le Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF) :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination des délégués pour le Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF), comme telle :

Délégué titulaire : Monsieur Gérard Wagentruz
Délégué suppléant : Monsieur Bertrand Vergnaud

015 - 2014 – Désignation des représentants communaux pour le Syndicat des Transports des Trois Forêts (STTF) :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination des délégués du Syndicat des Transports des Trois Forêts (STTF), comme telle :

Délégués titulaires : Madame Chantal Delamour
Madame Isabelle Oger
Délégués suppléants : Madame Malvina Boquet

Monsieur Michel Monteiro

016 - 2014 – Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Mixte Intercommunal d'Etude et de Programmation (SMEP) :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination des délégués pour le Syndicat Mixte Intercommunal d'Etude et de Programmation (SMEP), comme telle :

Délégué titulaire : Monsieur Didier Dagonet
Délégué suppléant : Monsieur Gérard Wagentrutz

017 - 2014 – Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome de Marine (SIAA) :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination des délégués du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome de Marine (SIAA), comme telle :

Délégués titulaires : Monsieur Gérard Wagentrutz
Monsieur Michel Monteiro
Délégué suppléant : Monsieur Bertrand Vergnaud

018 - 2014 – Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation d'Equipement d'Intérêt Général (SIEREIG) :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination des délégués pour Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation d'Equipement d'Intérêt Général (SIEREIG), comme telle :

Délégué titulaire : Madame Malvina Boquet
Délégué suppléant : Madame Isabelle Oger

019 - 2014 – Désignation des représentants communaux au sein de la Mission Locale de Taverny :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination des délégués pour de la Mission Locale de Taverny comme telle :

Délégués titulaires : Madame Isabelle Oger
Madame Malvina Boquet

Délégués suppléants : Monsieur Bertrand Vergnaud
Monsieur Gérard Wagenstrutz

020 - 2014 – Désignation des représentants communaux au sein de l'Association du Massif Forestier de Montmorency :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Approuve la nomination des délégués pour de l'Association du Massif Forestier de Montmorency, comme telle :

Délégués titulaires : Monsieur Didier Dagonet
Monsieur Stéphane Brunetti
Délégués suppléants : Monsieur Michel Monteiro
Monsieur Régis Rousseau-Caffier

021 - 2014 – Désignation des représentants communaux au sein de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Monsieur Le Maire propose les noms suivants :

Rôles d'imposition	Titulaires	Suppléants
Taxe d'habitation	Mme Gaëlle Brechon née Giese	Mme Marie-Hélène Monge née Thireau
	Mme Janine Flambard née Leroux	M. David Copier
	Mme Anne Lambermont-Ford née Trottereau	M. Jean-Louis Despature
	M. Bertrand Vergnaud	M. Michel Monteiro
	Mme Chantal Delamour née Petit	Mme Isabelle Oger née Birck
Taxe foncière	Mme Maria Marques Fernandes	Mme Malvina Boquet née Bergeon
	M. Gérard Wagenstrutz	M. Stéphane Brunetti
	M. Claude Guébet	Mme Sophie Masson
	Mme Michèle Mestdagh née Cheret	M. Daniel Bonnin
CFE	M. Lionel Zo	M. Eric Papon
Domicilié hors de la Commune	Mme Marie-Ange Chanalet née Baillet	M. Joël Boucher
Propriétaire bois et forêts	M. Xavier Dubrac	M. Michel Duparc

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la liste des titulaires et suppléants de la Commission Communale des Impôts Directs, qui a été présentée.

022 - 2014 – Désignation d'un représentant communal pour l'Association de la Charte de la Vallée de Chauvry :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination d'un délégué pour l'Association de la Chartre de la Vallée de Chauvry, comme telle :

Délégué titulaire : Monsieur Didier Dagonet

023 - 2014 – Désignation des représentants communaux pour le Comité National d'Action Social pour le Personnel des Collectivités Territoriales (CNAS) :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination des délégués pour le Comité National d'Action Social pour le Personnel des Collectivités Territoriales (CNAS), comme telle :

Délégué des élus : Monsieur Didier Dagonet
Délégué du personnel : Madame Stéphanie Grocaut

024 - 2014 – Détermination du nombre de Membres pour la Commission du Centre Communal d'Action Social (CCAS) :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve le nombre de quatre représentants du Conseil Municipal et quatre le nombre de représentants des administrés, au sein de la Commission du Centre Communal d'Action Social (CCAS).

025 - 2014 – Désignation des représentants communaux pour le Centre Communal d'Action Social (CCAS) :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination des représentants du Conseil Municipal et des administrés au sein de la Commission du Centre Communal d'Action Social (CCAS), comme telle :

Représentants du Conseil Municipal : Monsieur Didier Dagonet
Madame Chantal Delamour
Monsieur Gérard Wagenrutz
Madame Maria Marques Fernandes
Représentants des administrés: Madame Nathalie Dagonet
Madame Marie-France Suinat
Madame Isabel Lavanant
Monsieur Thierry Vincent

B – Information sur les Commissions Communales :

Monsieur Le Maire précise que pour cette nouvelle mandature, les Élus ont décidé de diminuer le nombre de commission.

Ainsi hormis quelques commissions dont les Membres vont procéder à la désignation des Élus, les autres points seront étudiés collégalement en réunion du bureau municipal.

026 - 2014 – Désignation des représentants communaux pour la Commission d'Appel d'Offres :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination des délégués pour la Commission d'Appel d'Offres, comme telle :

Délégués titulaires :	Monsieur Didier Dagonet
	Monsieur Gérard Wagentruz
	Monsieur Patrice Glandières
	Monsieur Régis Rousseau-Caffier
Délégués suppléants :	Monsieur Stéphane Brunetti
	Monsieur Bertrand Vergnaud

027 - 2014 – Désignation des représentants communaux pour la Commission de Révision des Listes Electorales :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination des représentants du Conseil Municipal pour la Commission de Révision des Listes Électorales, comme telle :

Représentants du Conseil Municipal :	Monsieur Didier Dagonet
	Madame Chantal Delamour
	Monsieur Gérard Wagentruz

028 - 2014 – Désignation des représentants communaux pour la Commission Communication :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve la nomination des représentants du Conseil Municipal pour la Commission Communication, comme telle :

Représentants du Conseil Municipal :	Monsieur Didier Dagonet
	Madame Chantal Delamour
	Madame Malvina Boquet
	Monsieur Gérard Wagentruz

C – Information sur les délégations des Elus :

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Monsieur Le Maire rappelle l'ordre d'installation des élus et informe des délégations de chacun des Conseillers :

Nom	Fonction	Délégation
Didier Dagonet	Maire	
Gérard Wagenrutz	Premier adjoint	Travaux et Commémorations
Chantal Delamour	Deuxième Adjoint	Affaires générales et Action sociale
Bertrand Vergnaud	Troisième Adjoint	Environnement et Animations
Isabelle Oger	Conseillère Municipale	Affaires scolaires
Patrice Glandières	Conseiller Municipal	Finances
Rousseau-Caffier Régis	Conseiller Municipal	Cimetière
Boquet Malvina	Conseillère Municipale	Affaires périscolaires
Marques Fernandes Maria	Conseillère Municipale	Action sociale
Monteiro Michel	Conseiller Municipal	Animations
Brunetti Stéphane	Conseiller Municipal	Fleurissement

Il souligne aussi l'importance du rôle des délégués au sein des différents syndicats pour lesquels ils vont représenter le Conseil Municipal.

029 - 2014 – Détermination de l'indemnité du Maire et des Adjoint au Maire :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide d'allouer au Maire et aux Adjoint au Maire, l'indemnité maximale prévue par la loi pour la strate démographique à laquelle appartient la Commune,

Fixe les indemnités de fonction du Maire et des Adjoint, avec effet immédiat, pour la durée du mandat, de la manière suivante :

-Pour l'indemnité du Maire :

Traitement brut mensuel afférent à l'indice brut 1 015 de la Fonction publique taux maximal 17%,

-Pour l'indemnité des Adjoint au Maire :

Traitement brut mensuel afférent à l'indice brut 1 015 de la Fonction publique taux maximal 6.6%,

030 - 2014 – Détermination des délégations du Conseil Municipal au Maire:

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide de confier à Monsieur Le Maire, les délégations suivantes, dans un souci de favoriser une bonne administration de la Commune, et ce pour la durée du mandat :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre afférentes.
- De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 000 euros ;
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;
- De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, et de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L 213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal ;
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense devant toutes les juridictions ;
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal, soit 5 000€ ;
- De donner, en application de l'article L 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local.
- De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux.
- D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre

031 - 2014 – Approbation du Compte-Administratif 2013:

Sur le rapport de Monsieur Patrice Glandières, Conseiller Municipal,

Les comptes de l'exercice dégagent un excédent cumulé en fonctionnement et investissement de **162 976.14€** pour l'année 2013, qui se décomposent comme tel :

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement :	
Recettes 2013	406 629.71€
Dépenses 2013	377 550.22€
Résultat 2013	+29 079.49€
Report 2012	+173 148.58€
Résultat exercice 2013	+202 228.07€

II -- SECTION D'INVESTISSEMENT

Investissement :	
Recettes 2013	131 434.27€
Dépenses 2013	120 892.78€

Résultat 2013	+10 541.49€
Report 2012	-49 793.42€
Résultat exercice 2013	-39 251.93

La Présidence du Conseil Municipal est confiée à Monsieur Gérard Wagentrutz, Adjoint au Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve le compte-administratif 2013 tel qu'il a été présenté,

032 - 2014 – Approbation du Compte de Gestion 2013:

Sur le rapport de Monsieur Patrice Glandières, Conseiller Municipal,

Le compte de gestion s'établit comme tel :

	Fonctionnement :	Investissement :
Dépenses :	377 550.22€	120 892.78€
Recettes :	406 629.71€	131 434.27€
Reports exercice 2012	+ 173 148.58€	-49 793.42€
Résultats :	202 228.07€	-39 251.93€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve le compte de gestion 2013.

033 - 2014 – Affectation des résultats:

Sur le rapport de Monsieur Patrice Glandières, Conseiller Municipal,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve l'affectation de résultats comme tel :

- l'inscription de 162 976.14€ au chapitre 002 excédents de fonctionnement reporté,
- l'inscription de 39 251.93€ au chapitre 001 déficit du résultat d'investissement reporté,
- l'inscription de 39 251.93€ à l'article 1068-excédent de fonctionnement.

034 - 2014 – Approbation du budget primitif 2014:

Sur le rapport de Monsieur Patrice Glandières, Conseiller Municipal,

Il est proposé d'approuver le budget primitif 2014 par chapitre, en section de fonctionnement et d'investissement, qui se répartie comme tel :

I- Proposition de budget de fonctionnement :

Dépenses :		Recettes :	
011 Charges à caractère général	126 630.00€	002 Reports 2013	162 976.14€
012 Charges de personnel	117 850.00€	70 Produits de service	30 288.63€
014 Atténuations de produits	71 600.00€	73 Impôts et Taxes	277 060.52€
022 Dépenses imprévues	15 000.00€	74 Dotations et participations	57 000.00€
023 Virement en section investi.	88 969.82€	75 Autres produits de gestion courante	400.00€
65 Autres charges de gestion	108 035.00€	77 Produits exceptionnels	364.53€
66 Charges financières	5.00€		
Total de la section	528 089.82€	Total de la section	528 089.82€

II- Proposition de budget d'investissement :

Dépenses :		Recettes :	
001 Solde d'exécution d'inv.	39 251.93€	021 Virement de la section de fonctionnement	88 969.82€
16 Remboursement d'emprunt	1 675.00€	10 Dotations fonds divers	16 682.22€
21 Immobilisations corporelles	204 023.22€	1068 Excédent de fonctionnement	39 251.93€
		13 subventions d'investissement	100 046.18€
Total de la section	244 950.15€	Total de la section	244 950.15€

Soit un budget total équilibré en recettes et en dépenses de **773 039.97€**

Monsieur Le Maire rappelle les dispositions du Contrat rural qui devrait être approuvé par le Conseil Régional dans les semaines à venir.

Il souligne que 102 000€ du budget d'investissement sont justement affectés à une partie du Contrat Rural.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve le budget primitif 2014.

035 - 2014 – Approbation des quatre taxes 2014:

Sur le rapport de Monsieur Patrice Glandières, Conseiller Municipal,

Au vu du produit affecté en 2013, soit 241 319€, il est décidé de ne pas augmenter les contributions au titre de l'année 2014.

En conséquence le produit des quatre taxes se répartie comme tel :

	Bases effectives 2013	Taux imposition 2013	Base prévisionnelles 2014	Taux votés en 2014	Produit correspondant
Taxe d'habitation	832 392€	16.86	849 400€	16.86	143 209€
Taxe foncière (bâti)	481 581€	16.33	491 000€	16.33	80 180€
Taxe foncière (non bâti)	7 271€	117.17	7 300€	117.17	8 553€
Cotisation Foncière des Entreprises	86 948€	14.34	46 600€	14.34	6 682€
Total					238 624€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Adopte les taux des quatre taxes locales pour l'année 2014.

036 - 2014 – Attribution des subventions aux Syndicats au titre de l'année 2014 :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Monsieur Le Maire propose d'accorder une subvention aux syndicats suivants :

A l'article 6554 - chapitre 65 :

- Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Béthemont-la-Forêt Chauvry (SIRES)
 - Syndicat Intercommunal d'Assainissement Collectif de la Vallée de Chauvry (SIACVC)
 - SMEP
 - Syndicat intercommunal pour le CMPP d'Eaubonne et l'Hôpital de jour d'Ermont
 - Syndicat de transports des trois forêts
 - Syndicat Intercommunal de la Vallée du Ru de Montubois
 - SIEREIG
 - Participation ALSH Frépillon
 - ONF
- Total : 74 915.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve l'inscription à l'article 6554 - chapitre 65 de soixante-quatorze mille neuf cent quinze euros (74 915.00€).

037 - 2014 – Attribution des subventions aux Associations au titre de l'année 2014 :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Monsieur Le Maire propose d'accorder une subvention aux associations suivantes :

A l'article 6574 - chapitre 65 :

- Association des anciens pompiers du Groupement N°2

-Association des Directeurs Généraux du Val d'Oise
-Association de la Fête de la Campagne
-Association les Chemins de la Musique
-Association des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale
-Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA)
-Comité Départemental du Tourisme
-Mission Locale de Taverny
-Association Sanguines festival Adam et Rêves
Total : 1 275.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve l'inscription à l'article 6574 - chapitre 65 de mille deux cent soixante-quinze euros (1 275€).

038 - 2014 – Attribution d'une subvention communale au budget du CCAS de Béthemont-la-Forêt, au titre de l'année 2014 :

Sur le rapport de Monsieur Didier Dagonet, Maire,

Monsieur Le Maire propose d'accorder une subvention annuelle de 5 120.00€ pour le budget de fonctionnement du CCAS de Béthemont-la-Forêt au titre de l'année 2014.

Cette somme est augmentée de 120.00€ par rapport au budget de l'année 2013, étant donné qu'il va être proposé aux Membres du CCAS que ce dernier adhère directement aux Associations ASIMPAD et ARIAF. La dépense sera inscrite au chapitre 65.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve le versement d'une subvention pour le budget de fonctionnement du CCAS de Béthemont-la-Forêt au titre de l'année 2014.

039 - 2014 – Demande de subvention, pour les travaux de voirie 2014, auprès de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F) :

Sur le rapport de Monsieur Gérard Wagentruz, Adjoint au Maire,

Monsieur Gérard Wagentruz, Adjoint au Maire, précise que dans le cadre de la préparation budgétaire 2014, il a été décidé de procéder à des travaux de voirie rue de Montubois, entre le N°37 et le Calvaire, pour un montant prévisionnel de 36 000.00€ TTC. Ces travaux consistent à une émulsion suivi d'un gravillonnage.

Ce qui amène un plan de financement pour les opérations de voirie tel quel :

-Coût prévisionnel de l'opération de rénovation de voirie HT :	30 000.00€
-TVA	6 000.00€
- Subvention CCVO3F, fond de concours voirie :	10 000.00€
-Part Communale avant récupération de la FCTVA :	26 000.00€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve le plan de financement

040 - 2014 – Demande de subvention pour les travaux dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux au titre de l'année 2014 :

Sur le rapport de Monsieur Gérard Wagenutz, Adjoint au Maire,

Monsieur Gérard Wagenutz, Adjoint au Maire, rappelle que lors de la réunion du Bureau Municipal du 2 avril dernier il a été décidé d'inscrire au titre des travaux 2014 :

- En priorité numéro une : la réfection de la toiture du panneau d'affichage Place de la Pompe, avec l'installation de bornes anti-stationnement et l'acquisition d'une nouvelle pompe, étant donné qu'en début d'année 2014, notre Pompe a été volée, coût estimatif : 3 000.00€ TTC,
- En priorité numéro deux : la création d'un local pour l'école, coût estimatif : 5 000.00€ TTC.

Le coût estimatif des travaux s'élève à 6 666.67€ HT, soit 8 000.00€ TTC.

Une subvention peut être demandée dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2014, qui peut être entre 45 et 60% du montant hors taxe des travaux. Aussi il est proposé de demander le montant maximum envisagé par le dispositif.

Le plan de financement s'établit comme tel :

Priorité	Désignation	Coût des travaux TTC	Coût des travaux HT	Subvention DETR maximum	Montant à la Charge de la Commune
1	Travaux Place de la Pompe	3 000.00€	2 500.00€	1 562.50€	1 437.50€
2	Local école	5 000.00€	4 166.67€	2 604.17€	2 395.83€

Considérant la nécessité d'exécuter des travaux Place de la Pompe et de créer un local pour l'école,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve le projet de travaux Place de la Pompe ainsi que la création d'un local pour l'école,

Approuve le plan de financement.

041 - 2014 – Adhésions et Retraits de Communes au sein du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome de Marine (SIAA) :

Sur le rapport de Monsieur Gérard Wagenutz, Adjoint au Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve l'adhésion des Communes suivantes au Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome :
-Avernes
-Ecouen

Approuve le retrait de la Commune de Labbeville, du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome.

042 - 2014 – Récolement des Archives Communales :

Sur le rapport de Madame Chantal Delamour, Adjoint au Maire,

Madame Chantal Delamour, Adjoint au Maire, rappelle qu'il est obligatoire de procéder au récolement des archives communales au début de chaque mandature. Les services du Conseil Général du Val d'Oise nous ont précisé que ceci n'a pas été fait pour notre commune.

Aussi il a été procédé au récolement des archives, la liste élaborée sera annexée à la délibération afférente et transmise au Conseil Général du Val d'Oise. Cette liste comprend neuf pages.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Prend note que le récolement des archives communales a été établi le 10 avril 2014.

043 - 2014 – Tableau des Effectifs au titre de l'année 2014 :

Sur le rapport de Didier DAGONET, Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve le tableau des effectifs tel qu'il est arrêté et précise qu'il sera annexé au budget et transmis à Monsieur Le Trésorier Payeur :

Grade d'emploi	Effectif budgétaire :	Effectif pourvu :	Effectif dont nombre d'agent à temps non complet :
Filière Technique :			
Adjoint technique 2 ^{ème} classe Catégorie C	2	2	0
Filière administrative :			
Rédacteur Catégorie B	1	1	0

044 - 2014 – Avis du Conseil Municipal sur l'évolution du périmètre des Plans Locaux d'Urbanisme :

Sur le rapport de Didier DAGONET, Maire,

Monsieur Le Maire explique que la Loi ALUR, adoptée le 24 mars dernier, relative à l'accès à un urbanisme rénové, vient remanier les conditions d'élaboration des documents de planification urbaine, tel que les Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ainsi l'article N°136 de la Loi prévoit que les Intercommunalités deviendront compétentes automatiquement en matière de PLU à l'issue d'un délai de trois ans, suivant la date de publication du texte.

Cependant le dispositif prévoit que les Conseils Municipaux des Communes Membres des intercommunalités peuvent se prononcer sur ce transfert de compétences.

Ainsi si au moins 25% des Communes, représentant au moins 20% de la population de l'intercommunalité, s'y opposent, le transfert de compétence n'intervient pas.

Monsieur Didier Dagonet, Maire, souligne les risques de ce transfert pour une petite collectivité comme la nôtre.

Monsieur Le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de s'opposer au transfert automatique au niveau de l'intercommunalité de la compétence liée à la mise en œuvre des PLU.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide de s'opposer au transfert automatique au niveau de l'intercommunalité de la compétence liée aux Plans Locaux d'Urbanisme.

C – Information sur l'adhésion auprès de l'Association Régionale Intercommunale d'Aide Familiale (ARIAF) et l'Association de Soins Infirmiers pour le Maintien des Personnes Dépendantes à Domicile (ASIMPAD) :

Monsieur Didier Dagonet, Maire, précise qu'auparavant la Commune de Béthemont-la-Forêt adhère aux deux associations suivantes : l'Association Régionale Intercommunale d'Aide Familiale (ARIAF) et l'Association de Soins Infirmiers pour le Maintien des Personnes Dépendantes à Domicile (ASIMPAD).

Aussi les Membres du Conseil ont décidé de ne plus adhérer à ces associations mais de proposer une adhésion au CCAS de la Commune de Béthemont-la-Forêt.

Ce point sera examiné lors du premier Conseil d'administration.

D – Quelques dates à retenir :

-Conseil du SIAC de la Vallée de Chauvry : jeudi 17 avril 2014.

-Conseil du CCAS : mardi 22 avril 2014.

-Conseil Communautaire : lundi 28 avril à 19h00.

-Conseil du SIREs : lundi 28 avril à 21h00.

-Conseil du Syndicat Tri Or : mardi 29 avril 2014.

-Fleurissement 2014 : le samedi 24 mai ;

-Elections européennes (un seul tour) : dimanche 25 mai.

Monsieur Le Maire invite les Elus à faire part de leur disponibilité au secrétariat de la Mairie, pour la tenue du bureau de vote.

-Fête des écoles : un spectacle est prévu le vendredi 27 juin, toutes les modalités d'organisation ne sont pas encore définies.

-Feux de la Saint Jean : samedi 28 juin

-Fête communale : le samedi 13 et dimanche 14 septembre 2014.

**PLUS AUCUNE QUESTION N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR
LA SEANCE EST LEVEE A 22h55**

**Liste des délibérations prises lors de la séance
du Conseil Municipal du 10 avril 2014 :**

004-2014	Approbation du Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 28 mars 2014
005-2014	Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Béthemont-la-Forêt Chauvry (SIREs)
006-2014	Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Collectif de la Vallée de Chauvry (SIACVC)
007-2014	Désignation d'un représentant communal pour l'Etablissement Public Foncier du Val d'Oise (EPFVO)

008-2014	Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Tri Or
009-2014	Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise (SMGFAVO)
010-2014	Désignation d'un représentant communal pour les questions de défense
011-2014	Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Ru de Montubois (SIVRM)
012-2014	Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise (SMDEGTVO)
013-2014	Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF)
014-2014	Désignation des représentants communaux pour le Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF)
015-2014	Désignation des représentants communaux pour le Syndicat des Transports des Trois Forêts (STTF)
016-2014	Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Mixte Intercommunal d'Etude et de Programmation (SMEP)
017-2014	Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome de Marine (SIAA)
018-2014	Désignation des représentants communaux pour le Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Réalisation d'Equipement d'Intérêt Général (SIEREIG)
019-2014	Désignation des représentants communaux au sein de la Mission Locale de Taverny
020-2014	Désignation des représentants communaux au sein de l'Association du Massif Forestier de Montmorency
021-2014	Désignation des représentants communaux au sein de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
022-2014	Désignation d'un représentant communal pour l'Association de la Charte de la Vallée de Chauvry
023-2014	Désignation des représentants communaux pour le Comité National d'Action Social pour le Personnel des Collectivités Territoriales (CNAS)
024-2014	Détermination du nombre de Membres pour la Commission du CCAS
025-2014	Désignation des représentants communaux pour le CCAS
026-2014	Désignation des représentants communaux pour la Commission d'Appel d'Offres
027-2014	Désignation des représentants communaux pour la Commission de Révision des Listes Electorales
028-2014	Désignation des représentants communaux pour la Commission Communication
029-2014	Détermination de l'indemnité du Maire et des Adjointes au Maire
030-2014	Détermination des délégations du Conseil Municipal au Maire
031-2014	Approbation du Compte-Administratif 2013
032-2014	Approbation du Compte de Gestion 2013
033-2014	Affectation des résultats
034-2014	Approbation du budget primitif 2014
035-2014	Approbation des quatre taxes 2014
036-2014	Attribution des subventions aux Syndicats au titre de l'année 2014
037-2014	Attribution des subventions aux Associations au titre de l'année 2014
038-2014	Attribution d'une subvention communal eau budget du CCAS de Béthemont-la-Forêt, au titre de l'année 2014
039-2014	Demande de subvention, pour les travaux de voirie 2014, auprès de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F)
040-2014	Demande de subvention pour les travaux dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux au titre de l'année 2014
041-2014	Adhésions et Retraits de Communes au sein du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome de Marine (SIAA)
042-2014	Récolement des Archives Communales
043-2014	Tableau des Effectifs au titre de l'année 2014

044-2014	Avis du Conseil Municipal sur l'évolution du périmètre des Plans Locaux d'Urbanisme